

SYNTHESE DU CONSEIL A L'EXPLOITATION FAMILIALE (CEF) DU PROJET BV LAC ALAOTRA - MADAGASCAR

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF ACTUEL DE CONSEIL

Inscrit dans le programme national multi-bailleur « Bassins versants et Périmètres irrigués » auquel l'AFD a apporté une importante contribution, le Projet de Mise en Valeur et de Protection des Bassins Versants du Lac Alaotra (BV Lac Alaotra), est mis en œuvre depuis 2003 dans la plus importante région rizicole de Madagascar ; couvrant deux Districts de la Région d'Alaotra Mangoro, Ambatondrazaka et Amparafaravola..

Le Projet BV Lac Alaotra a comme objectif d'accroître et de sécuriser les revenus des producteurs, tout en préservant les ressources naturelles et en sécurisant les investissements d'irrigation existant en aval, avec une attention particulière à la formation professionnelle et à l'appui aux organisations de producteurs, leur permettant de devenir progressivement des maîtres d'ouvrages locaux d'actions de développement. Il a également comme ambition de contribuer à la décentralisation de la gestion du foncier en assurant la promotion de services communaux spécialisés (guichets fonciers) dans sa zone d'action.

En matière de conseil agricole, le Projet BV Lac Alaotra a adopté au début de ses interventions, par l'intermédiaire de ses opérateurs de diffusion, une démarche de conseil technique basée sur la parcelle cultivée, essentiellement dans la mise en œuvre des systèmes de culture en semis direct sous couverture végétale et sur les techniques appliquées sur rizières à mauvaise maîtrise de l'eau. Progressivement, ce mode d'intervention évoluera vers la prise en compte de l'ensemble de l'exploitation et depuis 2008, les opérateurs du Projet raisonnent la formulation du conseil en fonction :

- du type d'exploitation et donc des capacités d'investissement de l'agriculteur,
- de sa stratégie, ses objectifs et ses priorités,
- de la diversité des systèmes (agriculture, élevage, agroforesterie) et des milieux qu'il met en valeur (Rizières irriguées toujours prioritaires, rizières à maîtrise d'eau aléatoire, parcelles à fort potentiel sur baiboho, parcelles en pluvial strict sur tanety,).

Cette approche « exploitation » s'appuie d'une manière générale sur des intervenants dont les activités sont complémentaires :

1. Un **conseil technico-économique** visant la diffusion d'innovations basé sur un dialogue entre l'agriculteur et le technicien/conseiller portant non seulement sur l'intérêt de l'innovation mais aussi sur la façon de l'intégrer dans son exploitation. Cette position a aussi amené les opérateurs à développer un conseil en matière de crédit de campagne (intrants engrais et herbicides, semences,) et une prise en compte de la gestion des moyens à disposition de l'exploitation (main d'œuvre, trésorerie...) ;

2. Diverses études « **diagnostics agraires et systèmes de production** » menées par des étudiants avec les conseillers professionnels visant à fournir des connaissances actualisées sur les exploitations agricoles (EA) de la zone d'intervention du Projet : typologie et analyse de la diversité des EA, évaluation de leur performances, Cette typologie sert à orienter le conseil technico-économique par et pour les opérateurs ;
3. A partir de ces études, la cellule de coordination du projet a mis en place avec les opérateurs un Réseau de Fermes de Références (RFR) constitué d'exploitations agricoles représentatives d'une grande partie de la diversité constatée. Ce RFR a été utilisé en analyse prospective pour tester des scénarios, avec une approche pédagogique globale sur la démarche exploitation (action/impact/réflexion/nouvelle action etc.) et une préparation des Plans de Travail Annuel de campagne jusqu'à la campagne 2011/2012.

Le point 1 « conseil technico-économique » est mis en œuvre par les techniciens et cadres des trois opérateurs de développement du Projet (BRL Madagascar ¹, AVSF² et ANAE³), en coordination avec la cellule de coordination du Projet. L'approche est celle de la démarche « exploitation ».

Les points 2 et 3 sont initiés par la Cellule de coordination en termes de conception, d'analyse et d'orientation du Projet pour les années à venir, dans ce cas les opérateurs de développement sont surtout mobilisés pour appuyer la collecte des données du suivi d'exploitation et discuter des résultats.

Le conseil technique s'élargit et va de plus en plus intégrer d'autres thèmes : production de fumier de qualité, préparation des bœufs de trait, affouragement du bétail, production de bois, santé animale, Il s'agira donc pour les techniciens de raisonner un conseil plus global, à l'échelle de l'exploitation qui pourrait assez rapidement aborder d'autres questions en fonction de l'implication du paysan dans son propre projet de développement de son exploitation. A cette activité s'ajoute une vision d'aménagement du terroir, dans laquelle chaque activité individuelle devra s'intégrer dans les terroirs faisant l'objet de l'élaboration de ces schémas d'aménagement.

Le Projet BV Lac a ainsi approfondi la démarche de conseil à l'exploitation familiale (CEF) depuis 2011 au niveau de ses zones d'intervention avec ses opérateurs : BRL et AVSF, deux opérateurs techniques qui interviennent respectivement, le premier dans les zones sud-est et nord-est du Lac Alaotra et le deuxième dans la zone ouest du Lac, et avec BEST⁴, opérateur en matière d'appui socio-organisationnel qui intervient au niveau des organisations paysannes surtout faitières (Fédérations), mais appuie également BRL en matière de CEF

Le principal critère d'adhésion des paysans au CEF répond à la notion de volontariat ; néanmoins les opérateurs du Projet BV Lac, en raison du caractère nouveau de l'activité et de l'effectif limité des conseillers dont ils disposent, ont proposé le nombre des paysans à toucher dans leur zone respective en fonction de ces deux facteurs ; et ceci suivant une démarche qui peut varier sensiblement d'un opérateur à un autre.

Ainsi pour la période 2011-2013, le dispositif du conseil au niveau de BV Lac se présente comme suit :

1.1 Avec l'opérateur AVSF (rive Ouest du Lac Alaotra, District Amparafaravola)

Dans les zones d'intervention d'AVSF, le CEF est développé au niveau de paysans individuels mais qui devront à terme partager leurs expériences au niveau de leur communauté de base (paysans

¹ Société Bas-Rhône Languedoc Madagascar.

² Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

³ Associations nationale d'actions Environnementales

⁴ Bureau d'Expertise Sociale et de Diffusion Technique

pilotes) dans une douzaine de structures primaires correspondant à autant de *fokontany*⁵ où intervient l'opérateur.

La zone d'intervention de l'opérateur comprend 12 *Fokontany* des 4 communes de la zone Ouest du Lac Alaotra dans lesquels 40 paysans pilotes sont répartis. Un cadre responsable d'animation et 3 techniciens sont sur place pour assurer le CEF à l'ensemble de ces paysans pilotes.

La sélection du paysan pilote se fait au niveau de la Structure Primaire⁶ de chaque *fokontany ou hameau*. Cette démarche a été définie par la communauté afin que le paysan pilote devienne à la fin de l'intervention de BV Lac un conseiller au niveau de son *fokontany*. Il peut y avoir plusieurs paysans pilotes dans le même *fokontany* de manière à avoir des interlocuteurs représentatifs.

A remarquer que AVSF travaille uniquement dans des terroirs où des schémas d'aménagement participatifs sont élaborés et mis en œuvre par les communautés.

Ces paysans qualifiés de « pilotes » bénéficient d'un conseil à l'exploitation complet développé au niveau des ateliers de production et d'élevage. Ce paysan pilote, renforcé par des formations et bénéficiant des conseils du technicien de AVSF, est appelé à partager à son tour avec l'ensemble de la communauté de son *fokontany* les stratégies qu'il a développées dans la gestion de son exploitation.

Les paysans pilotes sélectionnés appartiennent aux 4 types d'exploitations existantes⁷ :

- Revenu basé principalement sur les activités sur rizières (cultures de riz de saison ; rente foncière sur la mise en location des rizières; cultures de contre saison) ;
- Revenu basé principalement sur les activités sur tanety et sur rizières (cultures pluviales et irriguées ; cultures maraîchères) ;
- Revenu basé principalement sur l'élevage ;
- Revenu basé principalement sur les activités extra-agricole (off-farm : retraité ; commerçant ; charbonnier ; ouvrier agricole ; ...).

En termes de niveau de scolarisation, certains paysans pilotes ont fait des études élémentaires ou secondaires et même universitaires mais généralement ils savent lire et écrire même si beaucoup ne sont pas très habiles pour lire et écrire. Les critères de sélection sont essentiellement le volontariat ; l'accord des structures primaires (reconnaissance par la communauté de leur volonté de partager) et la possibilité de mettre en œuvre les techniques améliorées diffusées au sein de l'exploitation.

Les paysans pilotes ont bénéficié de formations en groupe notamment sur l'élaboration de programmes de travail et la gestion de la trésorerie ; et des accompagnements individuels dans la mise en œuvre de leurs programmes d'activités respectifs (un technicien suit entre 8 et 17 paysans pilotes). Des visites d'échanges ont été organisées durant la campagne de saison pour favoriser les discussions et les échanges d'expériences entre ces paysans pilotes. Une réunion de bilan a été organisée au mois de juillet 2012 afin de faire une évaluation des activités réalisées avec eux (réalisations par rapport aux prévisions). La réunion visait également les échanges entre eux (témoignages sur les ateliers développés selon leurs stratégies propres de développement). Ensuite, des réunions ont été organisées afin que les paysans pilotes qui ont bénéficié du conseil à l'exploitation partagent leurs expériences en gestion de l'exploitation avec l'ensemble de la population dans les *fokontany*.

Jusqu'à octobre 2012, l'approche est individuelle avec des rencontres (échanges) programmées toutes les semaines ou quinzaines et des sessions de groupe (entre paysans pilotes) pour des formations organisationnelles ou pour des échanges. Le conseil porte sur l'aspect technique, organisationnel et économique (gestion de l'assolement et des rotations des cultures ; choix d'itinéraire technique adaptée selon les activités ; intégration agriculture – élevage ; organisation de

⁵ Le *Fokontany* est le plus petit découpage administratif à Madagascar, il correspond à un hameau et fait partie de la Commune.

⁶ Plateforme qui regroupe les paysans intéressés par l'aménagement du terroir dans le *fokontany*

⁷ Cette typologie est spécifique à la zone de travail AVSF et a été définie en concertation avec les Structures primaires

calendrier de production dans l'année ou sur deux ans : maximiser la valorisation des ressources disponibles et minimiser le recours à de la main d'œuvre salariale ; calcul de marge dans le cadre de la commercialisation ; calcul du retour sur investissement).

Les outils du CEF développés à ce jour sont :

- la fiche de programmation des activités ;
- le cahier d'enregistrement par atelier de production (ou par spéculation) ;
- les visites d'échanges ;
- la réunion de bilan de campagne et
- la réunion de restitution au niveau de la communauté locale.

Comme les actions ne sont menées jusqu'ici par l'opérateur qu'au niveau des 40 paysans pilotes, les résultats obtenus ne sont qu'à leur début :

- à part les sessions de formation (en salle, pratique au niveau des ateliers écoles) dans lesquelles les échanges ont été favorisés entre ces paysans pilotes, une première réunion de bilan de campagne a été organisée avec eux.
- En matière d'outils utilisés, une vingtaine sur les 40 paysans pilotes ont rempli plus ou moins les cahiers ou les fiches d'enregistrement à leur niveau, ce qui a permis de les initier à des comparaisons entre ateliers ou entre productions après les calculs des indicateurs économiques de base (marge brute, prix de revient, temps de travaux,...).

1.2 Avec l'opérateur BRL (Rive Est du Lac, District Ambatondrazaka)

L'opérateur BRL travaille sur une zone plus étendue que celle d'AVSF sur une quarantaine de terroir. Ici, on retrouve deux niveaux de terroirs⁸ encadrés : « terroirs d'aménagement » où sont mis en œuvre l'ensemble des actions (conseil technique, élevage, foncier, aménagement) et ceux dans lesquels seules des actions de conseil à l'exploitation et les conseils techniques de production sont entreprises (« terroirs hors schéma d'aménagement »)

Cet opérateur utilise 11 techniciens-conseillers et un technicien en élevage qui sont répartis dans 14 terroirs d'aménagement. En matière de CEF, un technicien-conseiller suit en moyenne 2 à 3 exploitations avancées. Ces 14 zones concernent environ 760 exploitations qui sont réparties dans 12 Communes de la Rive Est du Lac. En dehors de ces terroirs⁹ où un schéma d'aménagement est mis en œuvre, environ 1 315 exploitations sont suivies par BRL sur le plan individuel ou collectif.

Avec un objectif de toucher 30% de l'ensemble des exploitations appuyées dans ses zones d'intervention avec les activités de CEF (au total 2075 exploitants au début de la campagne 2011-2012), l'opérateur BRL intervient avec un dispositif à deux niveaux :

- Avec des exploitations volontaires à qui des conseils en CEF approfondis sont proposés et dont le choix se fait en tenant compte :
 - de leur niveau technique avancé et disposant des moyens de production favorables permettant d'aller dans le sens de la diversification,
 - et d'être les représentants de la majorité de type d'exploitations de leurs zones respectives. A ce titre, elles sont appelées à partager et à échanger leurs expériences et leur savoir-faire avec les autres exploitations de même type¹⁰ mais qui ne bénéficient de conseil et de suivi approfondi et rapproché.

Pour cette catégorie d'exploitants, en plus des formations sur les techniques de production, il est prévu des formations basées sur les calculs économiques afin qu'ils puissent comprendre les processus de prise de décision se basant sur différents indicateurs économiques : Produit brut,

⁸ Un terroir correspond soit à un sous-bassin versant soit à un *fokontany*.

⁹ Les exploitants hors terroirs sont dispersés dans les anciennes zones de travail de BRL encadrées jusqu'en 2011

¹⁰ Cf Réseau de Fermes de Références (RFR)

Charges opérationnelles, Marge Brute, Valorisation de la Journée de Travail, Retour sur investissement, La compréhension de ces indicateurs économiques aidera les exploitants à faire des choix stratégiques et tactiques sur leur exploitation, notamment la rentabilité économique des itinéraires ou des spéculations, la gestion du calendrier cultural et la disponibilité en main d'œuvre sur l'exploitation, la période de récolte au cours de laquelle la production présente la plus forte valeur ajoutée et enfin la disponibilité et l'affectation de trésorerie de l'exploitation au cours de l'année, ...

Au niveau de chaque exploitation, l'outil utilisé est constitué d'un document comportant une première partie consacrée aux prévisions et une autre partie réservée aux enregistrements de ce qui est réellement effectué. Cet outil, à la fin de la campagne, permet une comparaison des prévisions aux réalisations et les informations collectées sur les réalisations permettent à l'exploitant de procéder aux calculs des différents ratios lui permettant d'apprécier les résultats de son exploitation.

A part cet outil individuel, l'approche groupe est favorisée dans cette catégorie d'exploitations, entre autres les formations et toutes les formes de sessions de groupe (réunions de bilan, réunion d'échanges entre paysans en vue d'une auto-évaluation et de programmation qui sont assistées par les techniciens-conseillers).

Environ 30 exploitations de cette catégorie sont suivies et conseillées par l'opérateur en septembre 2012. Cet effectif en cours de progression, évolue en augmentant suivant les objectifs définis avec l'opérateur.

- Pour les autres types d'exploitations, qui nécessitent encore, au stade actuel, plus d'accompagnement pour parvenir à l'acquisition de la maîtrise technique à l'échelle de la parcelle, des conseils de gestion, simplifiés en sessions de groupe leur sont proposés pour leur permettre d'avancer progressivement et de pérenniser leurs activités au niveau de leur zone. Leurs échanges avec les groupes « avancés » ci-dessus sont promus pour faciliter cette pérennisation.

Cette autre catégorie comporte environ 250 exploitations de tous les types confondus.

En termes de résultats, sur 315 exploitations outillées sur le CEF, 226 (72 %) utilisent le cahier seul sans l'aide du technicien.

Pour l'exploitation des données recueillies dans le cahier pour ces 226 paysans utilisateurs :

- 21 % sont capables de calculer sans l'aide du technicien une marge brute, et 55 % le font avec le technicien, soit 76 % au total.
- 27 % élaborent et utilisent seul leur calendrier cultural et 57 % le font avec l'aide du technicien soit 84 % en tout.
- 22 % sont capables de calculer sans l'aide du technicien leur besoin en financement sur la future campagne tandis que 53 % le font avec le technicien ; soit 75 %.
- 26 % utilisent sans l'aide du technicien la notion de trésorerie et 30 % le font avec le technicien, soit 56 % au total.

Des discussions menées par les techniciens de BRL avec les exploitants ont permis de mettre en exergue les atouts, les contraintes et les améliorations par rapport à la mise en œuvre de ces outils.

1.3 Avec l'opérateur BEST

En matière de CEF, BEST intervient uniquement au niveau des organisations paysannes : les membres sont appuyés et suivis dans l'utilisation d'un outil simple, le « cahier de l'exploitant »¹¹, qui

¹¹ C'est un cahier d'écolier, comportant des colonnes et des lignes permettant d'enregistrer par le paysan lui-même les informations sur son exploitation. Le paysan est appuyé pour qu'il établisse lui-même le format requis à son document.

comporte pour chaque campagne les prévisions d'une part et les réalisations sur son exploitation d'autre part et ceci d'une manière la plus simple.

A la fin de la campagne, les informations recueillies dans le cahier permettent au paysan de procéder au calcul des éléments de base de la gestion, entre autres le total des dépenses, la marge brute et d'estimer les écarts entre les prévisions et les dépenses.

En 2008, 500 paysans dont 267 sont membres des organisations paysannes ont été formés par BEST sur la tenue du cahier de l'exploitant.

Depuis 2008, 171 paysans issus de ces 267 membres des organisations paysannes ont bénéficié d'un recyclage sur la tenue du cahier de l'exploitant et une formation sur l'exploitation des données du cahier pour des calculs économiques simplifiés (marge brute, différents ratios de base)

En octobre 2012, 131 paysans formés, membres des organisations paysannes tiennent un cahier avec ou sans l'aide du technicien et sont capables de calculer la marge brute des spéculations de leur exploitation, 50 % de ces paysans élaborent et utilisent le PTA sans l'aide du technicien et 50 % le font avec le technicien ; tandis que les 5 % procèdent au calcul de leurs dépenses du ménage sans l'aide du technicien.

Pour cette activité, BEST dispose de 4 socio-organisateurs. A noter que l'équipe de BEST est venue en appui aux techniciens-conseillers de BRL en les formant sur la mise en place et la tenue du cahier de l'exploitant et sur l'organisation et la mise en œuvre de certaines sessions de groupe notamment les réunions d'échanges entre paysans.

Sur ce point, outre l'organisation des sessions de formation sur la tenue du cahier, deux séances d'échanges et de discussion par la méthode API¹² ont été démarrés respectivement au niveau d'un groupement des producteurs de pommes de terre (18 membres) et d'un groupement des producteurs de riz biologique (13 membres) d'une fédération sur les thèmes « Charges Opérationnelles, Marge brute et Prix de Revient ». L'organisation de ce type de session de groupe sera poursuivie avec les autres OP avant la fin de l'année.

1.4 Les outils

Au niveau de chaque exploitation, l'outil principal est constitué par un document permettant la collecte de toutes les informations sur les prévisions et sur les réalisations et leur comparaison à la fin de la campagne ; cependant la complexité varie suivant les catégories :

- Les « fiches d'exploitation » destinées aux exploitations avancées avec BRL et les paysans pilotes avec AVSF dont la tenue nécessite un certain niveau de scolarisation¹³ ;
- Le cahier de l'exploitant qui est conçu de façon à ce que l'exploitant le tienne suivant ses capacités et ses besoins¹⁴.

A part cela, des sessions de groupes sont développées, entre autres, des visites d'échanges et de réflexion autour des thèmes spécifiques (parcelles de visite ou de démonstration, ateliers d'élevage, bilan de campagne, échanges d'expérience).

2. DURABILITE ET CHANGEMENT D'ECHELLE

¹² Ou Accélération de la propagation de l'innovation, autoévaluation de groupe menée en fin de campagne consistant à échanger les expériences acquises entre paysans du même groupe et de niveau similaire, désireux d'améliorer leurs techniques et la gestion de leur exploitation.

¹³ Néanmoins, chaque opérateur a adapté les fiches à partir d'un document de base établi au niveau du Projet au besoin des exploitants de cette catégorie.

¹⁴ Le paysan peut ne pas remplir les parties qui ne l'intéressent, cependant le cahier, même simplifié, devrait permettre au paysan un début de gestion de son exploitation.

2.1 Gouvernance et coordination

Au stade actuel, le CEF n'est pas encore inscrit dans la politique nationale agricole. Les dispositifs mis en place sont issus des initiatives de projet qui les adaptent par rapport aux objectifs qui leur sont assignés. Pour le Projet BV Lac, la Cellule de projet s'appuie sur un pool d'experts et ses opérateurs pour l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre, la conception des outils et l'évaluation des impacts du CEF.

Le CEF n'est réellement mis en œuvre que depuis 2010 (l'approche exploitation entamée depuis 2008 comportait déjà quelques éléments de CEF) dans le Projet BV Lac et les expériences en la matière ne sont qu'à leur début. Actuellement, au niveau de la zone d'intervention de BV Lac, environ 450 producteurs sont actuellement touchés par les actions d'appui-conseil dont 70 sont particulièrement suivis et appuyés en matière de CEF de façon individuelle.

Du côté stratégie, l'intervention est limitée au niveau du cadre local, néanmoins, les dispositifs mis en place cherchent à répondre à la question d'atteindre le plus grand nombre de paysans avec les actions menées et de pérenniser autant que possible ces dernières :

- Au niveau des deux opérateurs techniques qui assurent la majorité de l'activité CEF (BRL et AVSF), les dispositifs visent à constituer un noyau d'exploitations, appuyées, suivies et conseillées d'une manière approfondie, autour duquel d'autres exploitations viennent partager les expériences.
Ces dispositifs favorisent les sessions de groupe permettant le maximum d'échanges entre les paysans.
- L'organisation des visites et des échanges entre les paysans sur des expériences ou sur la diffusion de thèmes d'amélioration (ateliers d'agriculture et d'élevage, mode de gestion, mode d'organisation,...).
- S'appuyant sur les OP, le CEF est développé avec des membres par l'utilisation d'un outil assez simple (le cahier de l'exploitant).
- Enfin, les séances d'autoévaluation (méthode API menées par quelques groupes de même niveau permettent de jeter les bases d'un véritable système interne de suivi évaluation des résultats.

Le CEF mis en œuvre actuellement développe chez les paysans une façon plus réaliste et plus objective dans la gestion de leur exploitation, créant des besoins à satisfaire, ce qui les amène progressivement à se mettre en relation de partenariat avec les fournisseurs de service (crédit en l'occurrence, approvisionnement, commercialisation,...) :

- en matière d'accès au crédit, au niveau de BV Lac, les paysans à travers les associations mises en place à cet effet, peuvent actuellement négocier leurs besoins en crédit d'une manière autonome avec les institutions financières et ainsi mieux gérer leurs besoins en trésorerie,
- en matière d'approvisionnement et de commercialisation, des besoins sont exprimés mais la mise en place progressive des relations de partenariat avec les fournisseurs se fait encore d'une manière progressive.

D'autres projets qui fournissent des appuis et conseils interviennent dans la zone du Lac Alaotra, mais jusqu'ici aucune forme de coordination formalisée entre le Projet BV Lac et ces différents acteurs n'est établie à part quelques échanges ponctuelles (formation sur quelques aspects techniques des paysans travaillant avec BV Lac par le Projet Bassin versant initié par JICA dans une zone voisine, visites d'échanges organisés pour des paysans de l'extérieur venant au Lac, ...). Le Projet BV Lac est ouvert à toute proposition et action permettant de développer les actions sur le CEF au niveau local et même au niveau national.

2.2 Financement du conseil

A Madagascar en général, le conseil agricole relève du service public, néanmoins, l'Etat devra promouvoir le développement des services de vulgarisation et de conseil. Actuellement, la majeure partie du financement du CEF au niveau du projet BV Lac Alaotra provient de l'AFD. La participation des adhérents, reste à un niveau infime, limité au financement de leur déplacement pour rejoindre les lieux des sessions lors des réunions ou des formations.

La définition de l'orientation du conseil et la mise en œuvre des stratégies relèvent encore du Projet BV Lac Alaotra et du maître d'ouvrage, après validation par le partenaire financier.

Il n'est pas encore possible au stade actuel de prévoir une participation conséquente des paysans bénéficiaires. Néanmoins, cet aspect pourrait évoluer au niveau organisationnel : en effet, il est envisageable que l'OP ou le regroupement des paysans sur des filières seraient, dans une certaine mesure, capables de financer ou de mobiliser le financement du conseil, ne serait-ce qu'en partie, dès que la structure suffisamment organisée inclut le conseil comme un service à fournir aux membres. Le montage prévu d'un Fonds régional de Développement agricole pourrait inclure le financement d'actions de conseil.

Une éventuelle installation d'un fonds régional de développement agricole (FRDA), qui sera financé par l'AFD, et d'autres bailleurs de fonds est une des pistes sur lesquelles le projet travaille actuellement en vue d'une pérennisation du dispositif de conseil. Ce dispositif devra permettre aux paysans de faire remonter leurs demandes en termes de conseils au niveau du centre de service agricole (CSA), qui à son tour analyse les demandes et devra faciliter la mise en relation avec les potentiels conseillers répertoriés dans ce centre, et étudie en fonction des types de demandes, les possibilités de participation des bénéficiaires et les éventuelles subventions qui pourront être supportées par le FRDA.

2.3 Mobilisation et formations des compétences

Deux types de conseillers sont actuellement mobilisés au niveau du Projet BV Lac en matière de CEF :

- Les techniciens des deux opérateurs de diffusion qui après avoir suivi des formations nécessaires pour conduire le CEF, deviennent des techniciens conseillers dans leurs zones d'intervention respectives ;
- Les socio-organismes de l'opérateur en appui organisationnel qui interviennent surtout au niveau des OP.

Les techniciens conseillers sont en général des bacheliers et/ou disposent de brevet de techniciens d'agriculture. Ils ont suivi des formations techniques spécifiques dans le cadre du Projet BV Lac.

Les socio-organismes ont suivi par contre des études universitaires sur la filière Géographie ou la filière Sociologie (Bac + 3 ou Bac+4). Ils n'ont en général qu'une connaissance de base sur les techniques agricoles mais disposent plus de compétences en matière d'organisation et de gestion.

Leur connaissance du terrain avant la mise en œuvre du CEF constitue l'un des avantages de ce dispositif. Cependant, malgré que les techniciens conseillers des opérateurs ont bénéficié des formations sur le CEF et de leurs connaissances en matière de gestion, un suivi de leurs activités est toujours nécessaire pour qu'ils puissent jouer pleinement en même temps le rôle de technicien et de conseiller.

Le profil idéal de conseiller serait ainsi qu'il est à la fois technicien, capable de répondre aux besoins des paysans pour toute question d'amélioration technique ou du moins de les orienter, et conseiller qui pourrait aider les paysans à s'organiser et à prendre des décisions pertinentes en matière de gestion et d'organisation.

Enfin, des paysans-conseillers issus des OP (CoAgro), choisis par les membres, sont appelés à devenir le relais entre l'OP et ses éventuels partenaires et qui joueront en même temps un rôle de conseiller en matière de techniques de base et d'animateur au sein de leur OP respective : ils ne sont pas des conseillers à l'exploitation au sens propre du terme, mais peuvent jouer le rôle de relais entre le conseiller technique et les paysans membres des groupements. En cours de mise en place actuellement, ils suivent des formations sur les fonctions qu'ils vont assumer et ceci par le biais du Projet.

2.4 Evolution des méthodes de conseil

Au niveau individuel du paysan, les outils utilisés sont :

- Le PTA, document établi en début de campagne, comportant les prévisions tant en termes de quantité qu'en termes de coûts des opérations.
- Un document qui selon la capacité du paysan à le tenir est de différentes formes et qui est conçu pour les enregistrements de toutes les opérations sur les spéculations menées (quantité et coûts) :
 - * plus complexe, ce sont les « fiches d'exploitation » au niveau des exploitations avancées avec l'opérateur BRL et des paysans pilotes de AVSF,
 - * le « cahier de l'exploitant », plus simple par rapport aux fiches d'exploitation, utilisé surtout par les membres des OP ou par des paysans disposant de la capacité nécessaire pour le tenir.

Avec ce document, le paysan est initié à faire l'analyse des résultats de sa campagne en exploitant les données collectées par le calcul de certains ratios de base et par la comparaison avec les prévisions établies.

A part ces outils, des formes de session de groupe sont développées autant que possible pour favoriser les échanges entre les paysans et pour faciliter la diffusion des innovations (bilan de campagne, échanges dans le cadre d'auto-évaluation et programmation entre paysans, ...) ainsi que des visites d'échanges (parcelles ou ateliers améliorées, de démonstration, ...)

Enfin, un outil de modélisation et de prospection, le logiciel OLYMPE, est développé au niveau du Projet BV Lac par le biais du CIRAD. Il est destiné jusqu'ici à aider les techniciens dans leur activité de conseil aux paysans. Les chefs de mission ainsi que les techniciens cadres ont bénéficié d'une formation pratique pour l'utilisation de cet outil.

Les dernières réflexions au sein du projet tendent vers une simplification de ces outils, et aussi vers la recherche de dispositif adapté au conseil à l'oral, compte tenu que la majorité des exploitants encadrés par le projet n'ont qu'une très faible capacité de tenir à jour les documents qui leur sont mis à disposition.

3. CHANGEMENT D'ECHELLE ET DURABILITE DES DISPOSITIFS CEF

Changer d'échelle d'intervention, à part l'augmentation du nombre des conseillers intervenant sur le terrain, nécessite une organisation préalablement bien définie. Compte tenu du fait que le projet est dans sa dernière phase, et qu'il a été dans l'obligation d'adapter le nombre de paysans à sa capacité d'encadrement, il a déjà commencé les réflexions sur la pérennisation des impacts de ses actions et la relève d'une partie des actions. A défaut d'un effectif conséquent de conseillers, le Projet BV Lac s'appuie actuellement sur un noyau d'exploitations « avancées » qui sont suivies et appuyées d'une façon plus rapprochée et approfondie, ce noyau sera d'autant plus sollicité à procéder à des échanges d'expériences avec les autres exploitants et même de la diffusion des techniques améliorées. Dans sa projection, le projet compte démultiplier par 10 le nombre de paysans bénéficiaires à travers ce dispositif, du moins sur les conseils qui ont été validés dans ces fermes encadrées d'une manière individualisée.

Ce dispositif actuel pourrait être élargi en intégrant plus les OP dans la sensibilisation et l'organisation des paysans sur les actions de CEF avec lequel, les réflexions sur les questions (entre autres sur le financement) et les autres contraintes autour du CEF seraient plus aisées.

En matière de disponibilité de compétences, il est temps de discuter et de réfléchir avec les conseillers actuels (techniciens et socio-organisateurs) sur les conditions de la constitution d'un pool de conseillers qui fonctionne d'une manière autonome et privée, assurant et poursuivant les activités de CEF après le départ du Projet. Il est nécessaire de définir maintenant les besoins en formation pour compléter leurs compétences, ceci avec l'aide du Projet BV Lac.

Enfin, la mise en place par l'Etat avec l'appui d'autres bailleurs d'un fonds de développement agricole au niveau régional (FRDA) constitue un élément important qui pourrait contribuer favorablement à la durabilité des actions CEF à condition que ces actions soient tenues en compte dans les services à fournir par les Centres de Service Agricole.